

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI POUR L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MERCREDI 15 JUIN 2016 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Keven Touzel	Conseiller no. 1
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière
	M. Frédérick Lee	Directeur général

Constat de la signification de l'avis

M. le maire constate que la secrétaire-trésorière a bien signifié ou expédié l'avis tel que requis par l'article 156 du Code municipal à tous les membres du conseil.

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue aux nouveaux élus ainsi qu'aux citoyens et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 16-06-086**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Rodgers, secrétaire-trésorière, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout de deux points ainsi qu'une période de questions.

**Point 3. Résolution # 16-06-087**

Lecture et adoption du procès-verbal du 2 mai 2016

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance

- Ministre David Heurtel – Accuse réception de la lettre de M. Pineault sollicitant la suspension des autorisations en lien avec le projet d'exploration en cours par Hydrocarbures Anticosti S.E.C.
- Pétition citoyenne – Pour la sécurité des enfants, on demande que le parc de la Ferme soit clôturé. Le point est ajouté à l'ordre du jour.

**Point 5.**

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 31 mai 2016.

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2016.

**Point 6. Résolution # 16-06-088**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 16-05 au montant de 395 457.34 \$.

**Point 7. Résolution # 16-06-089**

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 16-05.1 totalisant une somme de 49 059.88 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2016.

**Point 8.****Énumération des factures de plus de 500 \$**

Il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils Inc. 37 307.11 \$  
Déneigement (3 de 3)
- A. Hébert & Fils Inc. 556.85 \$  
Pelle 330 - Compacter la tranchée
- A. Hébert & Fils Inc. 1 379.70 \$  
Location roulotte – Relocalisation de la radio communautaire
- A. Hébert & Fils Inc. 9 468.56 \$  
Pelle, chargeurs et camion 10 roues – Décontamination (2 semaines)
- A. Hébert & Fils Inc. 11 186.41 \$  
Bob Cat et tramac – Décontamination (2 semaines)
- A. Hébert & Fils Inc. 771.77 \$  
Carburant, fer et main-d'œuvre - Décontamination
- Audio Radio Teknik 4 012.05 \$  
Relocalisation de la radio communautaire
- Cam-Trac Rimouski 2 720.58 \$  
Réparation du tracteur Kubota B3200HSD
- Centre de réparation mécanique de l'île 1 290.30 \$  
Vérification mécanique, réparations et batterie – Camion à déchets
- Centre de réparation mécanique de l'île 557.41 \$  
Fer, ampoule, antigel, graisse, interrupteur d'essuie-glace et autres
- Distribution J.R.V. Inc. 1 397.69 \$  
Bride de levage, levier, contenant et outillage divers
- Distribution J.R.V. Inc. 2 957.35 \$  
Marteau de démolition
- Les Éditions Juridiques FD 535.90 \$  
Permis et matériel électoral
- Gestion forestière Anticosti inc. 9 519.93 \$  
Réfection du camping du Château
- GHD Consultant Ltée 6 955.99 \$  
Rapport final
- Jacques et Robert Charrette inc. 26 587.97 \$  
Début des travaux - Décontamination
- L'Accommodeur Malouin Inc. 868.84 \$  
Peinture, apprêt, gants, pause-café et autres
- L'Accommodeur Malouin Inc. 1 057.99 \$  
Peinture et fournitures de peinture
- L'Accommodeur Malouin Inc. 537.45 \$  
Gants, ensembles de pluie, pause-café et autres
- L'Enseignerie 15 751.57 \$  
Affiches (2) de «Bienvenue»
- Marcel Dionne & Fils Inc. 1 128.36 \$  
Chlore liquide
- Réal Huot Inc. 2 624.70 \$  
Fournitures aqueduc et égout
- Relais Nordik inc. 552.19 \$  
Sortie du tracteur Kubota B3200
- Relais Nordik Inc. 527.26 \$  
Arrivée des modules d'entraînement et de jeux pour le parc
- Relais Nordik Inc. 807.29 \$  
Retour du tracteur Kubota B3200
- Renfort Ressources Inc. 14 594.52 \$  
Honoraires de février à avril 2016
- Sépaq Anticosti 11 506.70 \$  
Loyer du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016
- Signalisation Lévis inc. 1 072.43 \$  
Affiches et poteaux de signalisation
- Techno-Pieux 203 218.31 \$  
Soutènement du centre communautaire – Décontamination

**Point 9.****Rapport des conseillers**

M. Pineault nous informe que le dernier mois a été chargé; il revient sur la nomination de deux nouveaux conseillers et les félicite pour leur engagement, il annonce avec regret la démission de M. Auclair et de Mme Gosselin et il souhaite la bienvenue à notre nouveau directeur général.

Avec l'ensemble des maires de la Minganie, M. Pineault suit de très près la grève des employés de Relais Nordik inc. Le service doit reprendre le plus rapidement possible à cent pour cent.

Nous avons eu la chance de bénéficier d'un programme dans lequel Hydro-Québec a subventionné le changement de l'éclairage au centre communautaire et au centre sportif. Nous sommes très heureux de ce changement.

Finalement, il demande à ce que le service incendie soit évalué et que les correctifs nécessaires soient apportés. Il souhaite aussi que la responsabilité civile de la Municipalité soit vérifiée pour l'utilisation des quais flottants.

**Point 10. Résolution # 16-06-090****Dépôt de documents**

ATTENDU les élections partielles pour pourvoir les postes de conseiller no. 1 et 3;

ATTENDU l'élection par acclamation de Mme Shawna Doucet au poste de conseillère numéro 3;

ATTENDU l'élection de M. Keven Touzel au poste de conseiller numéro 1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité de recevoir les déclarations d'intérêts pécuniaires des nouveaux élus et les rapports portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est 100 \$ ou plus des trois candidats.

**Point 11. Résolution # 16-06-091****Embauche d'un nouveau directeur général**

ATTENDU QUE la demande de mutation de Mme Véronique Rodgers le 8 mars dernier au poste de secrétaire-trésorière adjointe;

ATTENDU l'appel de candidatures affiché du 4 au 29 avril 2016;

ATTENDU l'évaluation des curriculum vitae et les entrevues tenues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Frédéric Lee comme directeur général et secrétaire-trésorier selon l'entente convenue.

**Point 12. Résolution # 16-06-092****Démarches pour racheter le lot 5 061 950 (193) non bâti**

ATTENDU QUE la clause de rachat prévue à l'acte de vente du lot 193;

ATTENDU QUE l'acte de vente a été signé le 7 décembre 2011;

ATTENDU l'avis expédié le 16 mars 2015 et les messages subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité constate le défaut du propriétaire du lot 5 061 950 d'exécuter les travaux de construction d'un bâtiment d'habitation et d'obtenir un certificat d'occupation dans les trois ans suivant la date de la vente;

D'exercer la faculté de rachat du lot 5 061 950;

DE mandater les avocats de l'étude Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, s.e.n.c.r.l., pour entreprendre toute procédure utile à l'exercice de cette faculté de rachat incluant non limitativement la préparation, la signification et la publication d'un avis conforme à l'article 1451 du *Code civil du Québec* (il s'agit d'un avis de l'intention de la Municipalité de reprendre l'immeuble dans un délai de 60 jours) et, à défaut pour le propriétaire d'y donner suite, l'autorisation d'introduire un recours de passation de titre devant la Cour supérieure;

DE mandater Me Linda Beaulieu, notaire, pour la préparation, la réception des signatures et la publication de l'acte de rachat;

D'offrir au propriétaire et de déposer au compte de Me Linda Beaulieu, notaire, en fiducie, la somme de 4 596.52 \$ correspondant au remboursement du prix de vente convenu, de laquelle somme seront déduits la pénalité convenue ainsi que les frais notariés et tous les frais juridiques occasionnés à la Municipalité pour exercer la clause de rachat.

**Point 13. Résolution # 16-06-093**

Démarches pour racheter le lot 5 061 959 (166-17) non bâti

ATTENDU QUE la clause de rachat prévue à l'acte de vente du lot 167-17;

ATTENDU QUE l'acte de vente a été signé le 12 novembre 2012;

ATTENDU l'avis recommandé expédié le 14 octobre 2015 et reçu le 23 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité constate le défaut du propriétaire du lot 5 061 959 d'exécuter les travaux de construction d'un bâtiment d'habitation et d'obtenir un certificat d'occupation dans les trois ans suivant la date de la vente;

D'exercer la faculté de rachat du lot 5 061 959;

DE mandater les avocats de l'étude Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, s.e.n.c.r.l., pour entreprendre toute procédure utile à l'exercice de cette faculté de rachat incluant non limitativement la préparation, la signification et la publication d'un avis conforme à l'article 1451 du *Code civil du Québec* (il s'agit d'un avis de l'intention de la Municipalité de reprendre l'immeuble dans un délai de 60 jours) et, à défaut pour le propriétaire d'y donner suite, l'autorisation d'introduire un recours de passation de titre devant la Cour supérieure;

DE mandater Me Linda Beaulieu, notaire, pour la préparation, la réception des signatures et la publication de l'acte de rachat;

D'offrir au propriétaire et de déposer au compte de Me Linda Beaulieu, notaire, en fiducie, la somme de 4 186.67 \$ correspondant au remboursement du prix de vente convenu, de laquelle somme seront déduits la pénalité convenue ainsi que les frais notariés et tous les frais juridiques occasionnés à la Municipalité pour exercer la clause de rachat.

***À 19 h 32, le président de l'assemblée, M. John Pineaul, propose l'ajournement de la séance pour quelques minutes, le temps de rencontrer et d'échanger avec les agents de la Sûreté du Québec, M. Bélanger et Mme Roy.***

***Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ajournement proposé.***

IL EST PROCÉDÉ À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MERCREDI 15 JUIN 2016 À 20 H 10.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Keven Touzel	Conseiller no. 1
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière
	M. Frédérick Lee	Directeur général

**Point 14. Résolution # 16-06-094**

Achat d'équipements et de fournitures

ATTENDU les préparatifs pour la saison estivale 2016;

ATTENDU les différentes soumissions reçues pour des équipements et fournitures :

- |                        |             |   |
|------------------------|-------------|---|
| ▪ Distribution JRV     | 375.46 \$   | Boggy roulant et 3 pointes - Marteau      |
| ▪ Candock              | 700.00 \$   | Réparation du quai flottant au port       |
| ▪ Mini-Mécanique       | 575.23 \$   | Pièces pour scies à chaîne et balai       |
| ▪ Techno-Pieux         | 1 450.00 \$ | Fixation des affiches de Bienvenue        |
| ▪ Centre de réparation | 692.00 \$   | Fer pour réparer les portes de garage (3) |
| ▪ Centre de réparation | 1 000.00 \$ | Réparation du Kubota M95;                 |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'acheter les équipements et fournitures décrits précédemment totalisant 4 792.69 \$ plus le transport et les taxes applicables.

**Point 15. Résolution # 16-06-095**

Octroi d'un contrat de peinture pour l'appartement situé au 4A, rue des Eudistes

ATTENDU QUE l'appel de soumissions affiché du 28 avril au 6 mai 2016;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE le premier soumissionnaire retenu s'est désisté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de retenir les services de M. Steve Boulanger pour peindre l'appartement situé au 4A, rue des Eudistes pour la somme forfaitaire de 2 250 \$. La Municipalité a fourni la peinture et les fournitures.

**Point 16. Résolution # 16-06-096**

Inscription au Salon Découverte 2016 les 10, 11 et 12 juin à Sept-Îles – Tourisme Côte-Nord/Duplessis

ATTENDU QUE des formations sont offertes aux participants;

ATTENDU QUE le Salon Découverte est une occasion d'échanger et partager ses connaissances;

ATTENDU QUE cette activité nous permet de faire connaître l'île d'Anticosti aux préposés de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'inscrire Mme Sonia Michaud au Salon Découverte 2016 pour la somme de 125 \$ plus taxes et assumer les frais de déplacements et de séjour. De plus, un article promotionnel n'excédant pas 50 \$ sera offert à l'organisation du Salon Découverte pour un tirage.

**Point 17. Résolution # 16-06-097**

Achat de matériel informatique - Informatisation de la bibliothèque municipale

ATTENDU QUE le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord Inc. (CRSBP Côte-Nord) offre une subvention de 50 % ne dépassant pas 3 376 \$ pour l'acquisition du programme *Simb@* (système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée);

ATTENDU QUE le CRSBP Côte-Nord nous propose un projet clé en main totalisant 2 948.79 \$ plus le transport et les taxes applicables;

ATTENDU l'option où la Municipalité fait l'acquisition du matériel manquant pour l'ajouter à celui déjà en notre possession, un investissement minimal de 845 \$ sera nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de faire l'acquisition de matériel auprès du CRSBP Côte-Nord d'une valeur de 2 948.79 \$ plus les frais de transport et les taxes applicables pour la modernisation de notre bibliothèque.

**Point 18. Résolution # 16-06-098**

Modernisation de notre site Internet

ATTENDU QUE le site Internet actuel de la Municipalité doit être modernisé;

ATTENDU QUE quatre (4) fournisseurs ont été sollicités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité de retenir l'offre de INT Communication pour la conception (page d'accueil et un maximum de 30 rubriques) à 585 \$ plus taxes et des mensualités de 49.95 \$ plus taxes pour les quarante-huit (48) prochains mois couvrant l'hébergement, le nom de domaine, le support téléphonique et même l'ajout, modification ou suppression ultérieure de rubriques.

**Point 19. Résolution # 16-06-099**

Emploi étudiant mi-temps – Information touristique

ATTENDU QUE l'appel de candidature pour le poste étudiant à mi-temps à l'information touristique et l'écomusée publié du 13 au 31 mai 2016;

ATTENDU la seule candidature reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de retenir la candidature de Mme Karine Locatelli pour le poste d'étudiante à mi-temps à l'information touristique et l'écomusée selon l'entente convenue.

**Point 20. Résolution # 16-06-100**

Demande d'appui à l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement à 3,5%

ATTENDU QUE l'ensemble des gestionnaires d'hébergement locatif locaux a été consulté et est favorable à la proposition d'harmonisation de la taxe sur l'hébergement de 3,5%;

ATTENDU QUE la taxe sur l'hébergement a été créée pour et par les régions touristiques du Québec;

ATTENDU QUE cette taxe a permis à la région de financer des campagnes promotionnelles pluriannuelles et a amélioré la mise en marché régionale, nationale et internationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité de recommander le réinvestissement de la taxe sur l'hébergement dans le développement et la promotion de notre région, Duplessis, Côte-Nord.

**Point 21. Résolution # 16-06-101**

Signataires pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti

Il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de désigner M. John Pineault, maire, et M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier et directeur général, pour signer les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti. En l'absence du maire, c'est la conseillère, Mme Shawna Doucet qui est autorisée à signer à sa place et en l'absence de M. Lee, c'est son adjointe, Mme Véronique Rodgers.

**Point 22. Résolution # 16-06-102**

Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité de nommer Mme Shawna Doucet maire suppléante. Cette nomination prend effet en date des présentes et sera valide tant qu'elle ne sera pas remplacée par une autre résolution du conseil.

**Point 23. Résolution # 16-06-103**

Avis de motion – Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

Je, Shawna Doucet, donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, adopterai un règlement portant le numéro R 126-06-16 relatif à l'application de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

**Point 24. Résolution # 16-06-104**

Séance d'information sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables à Sept-Îles les 14 et 15 juin 2016

ATTENDU QUE la séance d'information sur la politique de protection des rives, du littoral et des plaines est offerte gratuitement par les analystes de la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord en collaboration avec les inspecteurs du Centre de contrôle environnemental de la Côte-Nord les 14 et 15 juin à Sept-Îles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'inscrire M. Gilbert Blaney, inspecteur municipal, à la séance d'information offerte par la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord donnée à Sept-Îles les 14 et 15 juin. De plus, la Municipalité assumera les frais de déplacement et de séjour de M. Blaney.

**Point 25. Résolution # 16-06-105**

Délégation de pouvoirs

ATTENDU QUE le directeur général, dans ses fonctions, doit procéder à une multitude de transactions avec différents fournisseurs de biens et services;

ATTENDU QUE demander l'autorisation auprès du conseil pour chacune de ces transactions deviendrait harassant pour les élus;

ATTENDU QUE le règlement R10-09-95 déléguant au secrétaire-trésorier le pouvoir d'autoriser certaines dépenses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité que le directeur général possède un droit d'achat de 2 000\$ dans le cadre de ses fonctions et qu'il doit en faire rapport à la séance ordinaire du conseil qui suit.

**Point 26. Résolution # 16-06-106**

Subvention accordée par l'Agence du revenu Canada pour emploi étudiant

ATTENDU QUE la Municipalité s'est vu attribuer une subvention pour l'emploi d'un étudiant journalier à la voirie;

ATTENDU QUE le poste à la voirie n'a pu être comblé par un étudiant;

ATTENDU QUE les organismes à but non lucratif locaux n'ont pas eu la chance d'être subventionnés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité de transférer notre subvention pour un emploi étudiant aux Artisans d'Anticosti.

**Point 27. Résolution # 16-06-107**

Constat de vacances – Deux postes de conseiller

ATTENDU la lettre de démission de M. Jean-François Auclair, conseiller au siège no. 4, reçue le 6 juin 2016 et effective à sa réception conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

ATTENDU la lettre de démission de Mme Annie Gosselin, conseillère au siège no. 2, reçue le 7 juin 2016 et effective au même moment conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

ATTENDU l'article 339 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, le jour du scrutin sera fixé dans les trente (30) prochains jours suivants la présente séance parmi les dimanches compris dans les quatre (4) prochains mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de déclencher une élection partielle qui aura lieu le dimanche 28 août.

**Point 28. Résolution # 16-06-108**

Adhésion annuelle – Association forestière de la Côte-Nord

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion à l'Association forestière Côte-Nord pour la somme de 50 \$.

**Point 29. Résolution # 16-06-109**

Nomination du directeur général – Appel de soumissions pour les services d'ingénierie dans le cadre de la mise aux normes des eaux usées

ATTENDU QUE le système de traitement des eaux usées de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti est de système de type dégrilleur;

ATTENDU QUE les biosolides municipaux et les boues traitées des stations d'épuration sont visés par un bannissement de l'élimination en 2020;

ATTENDU QUE le système de traitement des eaux usées de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti devra être mis à niveau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général M. Frédérick Lee à préparer le document d'appel d'offres pour les services d'ingénierie et conception dans le cadre de la mise aux normes des eaux usées.

**Point 30. Résolution # 16-06-110**

Émission d'une nouvelle carte de crédit

ATTENDU la nomination de M. Frédérick Lee à la direction générale;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a autorisé l'émission d'une carte de crédit Visa Desjardins au nom du directeur général en poste;

ATTENDU QUE la Municipalité a aussi autorisé l'émission d'une carte de crédit Visa Desjardins au nom de la secrétaire-trésorière adjointe en poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de :

- Réduire la limite de la carte de crédit émise au nom de Mme Véronique Rodgers à 2 500 \$ pour la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;
- Ouvrir une carte au nom de M. Frédérick Lee et qui aura 6 000 \$ comme limite de crédit.

**Point 31. Résolution # 16-06-111**

Acquisition du programme GoNet

ATTENDU QUE les employés de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tant à l'urbanisme qu'à la gestion, doivent avoir un outil de référencement des cartes et informations sur les propriétés du territoire;

ATTENDU QUE présentement la recherche en informations nécessite du temps pour les employés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'acquérir le système de diffusion de données géospatiales GOnet pour le coût de 1 350 \$ avant taxes.

**Point 32. Résolution # 16-06-112**

Acquisition d'une clôture pour le parc de la Ferme

ATTENDU QUE des événements survenus au début du mois de juin 2016 ont entraîné des risques pour les enfants jouant dans le parc du secteur de la ferme;

ATTENDU QUE des résidents du secteur, appuyés par une pétition de citoyens, nous ont fait une demande pour clôturer ledit parc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité d'octroyer un budget de 17 000 \$ pour ériger une clôture autour des modules où les enfants jouent.

**Point 33.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Six personnes sont présentes.

Début de la période de questions : 20 h 49

- Depuis le début du transport de bois, les chemins des Forestiers et du Quai sont couverts de débris de bois sans compter la poussière et l'espace qu'ils occupent au quai. Ces chemins sont très fréquentés par la population et la clientèle touristique. Peut-on faire quelque chose pour remédier à la situation?
- Quand le parc de vélos sera-t-il enfin prêt? Il me semble que c'est prioritaire.
- Y aura-t-il la location de pédalos cet été?

Fin de la période de questions : 20 h 59

**Point 34. Résolution # 16-06-113**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Keven Touzel et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 21 h.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

John Pineault  
Maire

Véronique Rodgers  
Secrétaire-trésorière